

BENEVOLAT AUPRES D UN AMI ARTISAN

Par moron, le 22/07/2009 à 21:20

Bonsoir,

J'apporte mon aide a un ami qui est artisan, a peu près une fois par semaine...je suis retraité et ma femme travaille. Je me retrouve seul dans une maison isolée. J'aime la compagnie et cette petite activité me permet de sortir de la routine. Le couvert m'est offert et je retrouve ainsi un semblant de vie de famille. Je ne suis pas rémunéré et quelques services me sont rendus en contre partie.... tels que labour du terrain et surveillance de nos animaux en cas d'absence et quelques menus bricolages. J'apprécie leur compagnie leur amitié mais je voudrais savoir si cette situation est légale au regard des lois.